



GSH05

## VIE AFFECTIVE ET SEXUALITE DES PERSONNES AGEES

### Public

Personnel au contact de la  
personne âgée

### Durée – Taille du Groupe

2 jours consécutifs (14 heures)  
8 à 10 personnes

### Pré-requis

Aucun

### Evaluation

A chaud et par QCM

### Moyens Pédagogiques

Exposé, Visionnage de vidéos,  
Exercices à partir de cas  
concrets et pratiques

### Tarif

INTRA : 1290,00 € HT / jour  
hors frais de déplacement,  
hors frais duplication de  
support

## Objectif global

- Développer une représentation de la sexualité chez la personne âgée.
- Déclencher une réflexion sur la psychologie de la personne âgée quant à la notion de sexualité.
- Déclencher une réflexion sur les freins (conscients ou non conscients) générés par l'institution et/ou l'équipe soignante.
- Développer la question du regard des soignants.

## Objectifs spécifiques

- Comprendre les besoins d'ordre affectif, sexuel des personnes âgées.
- Elaborer une stratégie d'accompagnement en équipe pluridisciplinaire et proposer des moyens compatibles avec les règles de l'institution.
- Traduire en objectif, dans le projet personnalisé, les propositions d'actions à mettre en œuvre, en fonction de la situation vécue.
- Savoir communiquer au sein de l'équipe, avec la personne âgée, avec la famille et démystifier le contexte de la sexualité.

Un certificat de réalisation sera remis aux apprenants à l'issue de la formation.

Un compte-rendu pédagogique sera remis à la direction retraçant le parcours de la formation et les pistes de réflexion dans le cadre de l'harmonisation des pratiques professionnelles.

**« Permettre aux soignants d'identifier les  
besoins d'ordre sexuel et affectif de la  
personne âgée institutionnalisée, de les  
prendre en compte et de les intégrer dans  
la prise en charge »**

**Modalités d'accès handicap :** Formations réalisées dans les locaux de l'entreprise qui aura pris les dispositions. CAP Avenir prendra les dispositions nécessaires en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire.

**Délai d'accès :** « Notre organisme de formation s'engage à répondre sous 48h à toute demande d'information relative aux actions de formation. Une fois le contact établi, nous envisagerons conjointement la date la plus appropriée en fonction de vos besoins et de vos enjeux. Sous cas particulier, la mise en place de la formation pourra se faire dans les deux mois suivant votre demande. »

« Les actions de formation sont exonérées de TVA selon l'application de l'article 261-4-4 du Code Général des Impôts. ». Version du document : V01\_2024



**CAP Avenir**

CONSEIL - AUDIT - PREVENTION

SAS Conseil Audit Prévention Avenir • 42 rue Saint Marcel • 57000 Metz  
☎ 06 79 84 77 62 • ✉ [contact@cap-avenir.fr](mailto:contact@cap-avenir.fr)

SIREN : 841 456 221 • CODE NAF 8559A • Numéro de déclaration d'activité : 44570389757